

GROUPEMENT PAROISSIAL DE CRESSENSAC-GIGNAC-CUZANCE

SEPTEMBRE 2021

- DIMANCHE 5 SEPTEMBRE à 11h** **Messe à Cressensac**
Int. particulière vivants et défunts
Jean & Madeleine LAGORSE
- DIMANCHE 12 SEPTEMBRE à 11h** **Messe à Cressensac**
Vincent LAPEYRE & sa famille
Elie & Marie ARNAL. Paul ARNAL
- DIMANCHE 19 SEPTEMBRE à 11h** **Messe à Cressensac**
f. BOUSTIE-MAIGNE
Jean & Madeleine LAGORSE
- DIMANCHE 26 SEPTEMBRE à 11h** **Messe à Cressensac**
f. JAUBERTHOU-VERDIER (des Genestes)

INFORMATIONS DIVERSES

Au mois de septembre la messe du dimanche sera célébrée à Cressensac.

La messe du samedi soir est supprimée.

La messe du matin en semaine (y compris le samedi) sera normalement célébrée dans la salle paroissiale à 9h 30.

Mardi 7 septembre à 20h répétition de chant à l'église.

Samedi 11 septembre à Cressensac à 11h baptême de Juliette Dyon-Da Silva.

Mardi 14 septembre à 14h 30 Mouvement Chrétien des Retraités.

Vendredi 17 septembre à 17h30 reprise du catéchisme.

Mercredi 21 septembre à 14h30 Service Evangélique des Malades.

Journées Mariales de Rocamadour :

Samedi 4 septembre Journée des Familles.

Dimanche 5 septembre Journée des Malades.

Lundi 6 septembre Journée du M.C.R..

Mercredi 8 septembre Journée des prêtres, diacres, religieuses.

Comme vous l'avez probablement su, j'ai eu ces derniers mois quelques signes d'alerte concernant ma santé. Trois malaises vagues le 11 mai à Gramat, le 6 juin à Cressensac, le 27 juillet à Gignac (lors des obsèques de Simone Champagnac). Des examens approfondis effectués à la clinique Pasteur de Toulouse et avec mon cardiologue ont bien diagnostiqué des malaises vagues, donc sans gravité. Mais leur répétition et l'approche de mes 90 ans m'invitent à réduire mon activité pastorale. J'ai d'ailleurs, de plus, lors de ce dernier malaise, contracté une entorse qui m'a un peu immobilisé, mais qui va beaucoup mieux.

Ceci dit, après en avoir parlé avec l'E.A.P. (Equipe d'Animation pastorale) et avec plusieurs personnes, il est apparu que je célébrerai la messe du dimanche à Cressensac durant cet automne et cet hiver et que je me concerterai avec mes confrères de Martel et de Souillac pour les autres actes pastoraux (baptêmes, mariages, enterrements...)

Cela demandera à tout le monde des efforts, en particulier pour intensifier la collaboration avec les paroisses de Martel et de Souillac. Il est d'ailleurs envisagé par notre évêque de revoir la carte du diocèse et de faire à l'avenir un groupement paroissial unique. Pour ma part, je compte, si ma santé se rétablit, assurer les réunions qui permettent à notre petit groupement de vivre et d'avancer dans la vie chrétienne.

Mais il faut être réaliste : cette année préparera mon retrait dans une maison accueillant les prêtres âgés, mais encore autonomes.

Vous savez l'attachement que j'éprouve pour vous tous et toutes, et cela ne sera pas sans un déchirement de cœur que je me résoudrai à quitter Cressensac. Mais j'ai une règle que je me suis fixée depuis longtemps : servir mes frères et sœurs tant que je le peux, mais ne pas devenir un poids. A ce moment-là, il faut savoir passer à une autre étape....

Ce n'est pas pour l'immédiat, nous avons, vous avez un temps pour nous préparer et surtout pour ouvrir l'avenir.

A la grâce de Dieu.....

Lucien Lachière-Rey